

## Vérification des prérequis nécessaires

### à la formation « Chargé d'intervention photovoltaïque BR(P) et/ou BP »

#### Présentation du centre Fenix Formation

Fenix Formation vise l'excellence dans la **formation continue** des artisans et entreprises du **Bâtiment** de la **Transition Energétique**.

Les formations proposées sont utiles pour l'exercice des métiers liés à la transition énergétique :

- Formations Photovoltaïques QUALIFELEC
- Habilitations électriques Photovoltaïques BR(P) et BP
- Habilitations électriques générales
- etc.

Plus d'information sur notre site internet : <https://fenix-formation.fr/>

L'employeur souhaite disposer d'un avis en vue de :

- Habilitation BR(P) :** pour le personnel électricien amené à réaliser des interventions d'installations, de maintenance ou de dépannage d'installations photovoltaïques, en basse tension.
- Habilitation BP :** pour les intervenants en toiture en vue de la pose, la maintenance ou le dépannage d'un champ photovoltaïque en toiture ou en hauteur.

La formation couvre les 2 champs de compétences.

Le niveau des prérequis est le suivant :

<u>Habilitation BR(P)</u>	<u>Habilitation BP</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ un niveau de formation initiale dans le domaine de l'électricité de niveau CAP au moins,</li><li>▪ une formation courte dans le domaine de l'électricité photovoltaïque de type « SPV1 » ou « SPV2 » référencée par QUALIFELEC ou équivalent,</li><li>▪ une expérience justifiable dans le domaine de l'électricité Basse Tension.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ un niveau de formation initiale dans le domaine de la charpente/couverture de niveau CAP au moins,</li><li>▪ une expérience justifiable dans le domaine de la charpente/couverture</li><li>▪ une formation courte dans le domaine de la pose de panneaux photovoltaïques en toiture, OU une expérience justifiable dans la pose de panneaux photovoltaïques en toiture.</li></ul>